

FICHE BILAN
FONDS DE TRAVAUX URBAINS (FTU)
VILLE DE ROUBAIX

QUARTIER CONCERNE : Est - Ouest - Nord – Sud - Centre

TITRE DU PROJET : Rénovation de la cour d'école Brossolette

Référence du projet : FTU 136/S

REFERENT TECHNIQUE DU PROJET : Laurane Chabert, cheffe de projet politique de la ville quartiers Sud

SERVICE DESTINATAIRE DE LA SUBVENTION FTU :

Nom du Service municipal	Adresse	Téléphone et E-mail
Mairie des quartiers Sud	188 boulevard de Fourmies, 59100 Roubaix	Meustache@ville-roubaix.fr lchabert@ville-roubaix.fr 03 20 99 92 10

LIEU DE REALISATION :

Cour de l'école Brossolette (125 rue Pierre Brossolette) : mur de la cour (50m de long sur 3m de haut environ), mur et poteaux du préau (50m de long sur 3m de haut environ).

OBJECTIFS INITIAUX DU PROJET :

- Redynamiser les parents d'élèves grâce à la mobilisation de l'association des parents d'élèves de l'école
- Impliquer les enfants dans la réflexion et la réalisation de la peinture des murs et barrières, avec un artiste : faire découvrir différentes techniques d'art mural
- Accentuer la conscience écologique, le questionnement des enfants sur les problématiques écologiques par la réalisation de fresques sur la biodiversité, le développement durable
- Renforcer le lien Ecole/familles/quartier : organiser des événements ouverts aux parents et au quartier au sein de la cour de l'école Brossolette
- Permettre aux élèves et aux familles de s'approprier quelques espaces pour les rendre plus adaptés, sécurisés, plus joyeux et colorés

DEROULEMENT DETAILLE DU PROJET :

Des fresques murales ont été réalisées dans la cour de l'école (intérieur du préau et mur de la cour) pour apporter du dynamisme et de la chaleur au lieu.

Lem, l'artiste choisi est un artiste local qui a travaillé à de nombreuses reprises dans les établissements scolaires.

En amont de la réalisation de la fresque, l'artiste a passé une journée à l'école où il a rencontré l'ensemble des élèves du CP au CM2 sur 4 créneaux d'1h. Durant ces temps, il a présenté son travail à l'aide de nombreuses photos et de discussions. Lem a ensuite présenté le projet de fresques au sein de l'école et a proposé aux enfants de dessiner sur une feuille tout ce qui leur venait à l'esprit en rapport avec la nature (2 groupes) ou le sport (2 autres groupes).

En s'inspirant des propositions des enfants, Lem a ensuite travaillé sur des esquisses qu'il a proposées à l'équipe pédagogique.

Ensuite, à partir du mois d'avril 2024, les ateliers participatifs avec les élèves et les parents ont débuté. Pendant 2 semaines, tous les jours des groupes de 5/6 élèves se sont succédés toutes les 30min pour réaliser un bout des fresques. Chaque élève était équipé d'un pot de peinture et d'un pinceau. L'artiste supervisait, aidait et réalisait les finitions. Les parents présents ont peint pour la plupart et certains ont seulement regardé.

Enfin, durant les vacances scolaires de printemps, l'artiste est venu faire les finitions et finaliser les fresques.

Dans la continuité de ce projet, une visite de l'atelier de LEM avec les élèves est prévue.

MODIFICATIONS EVENTUELLES DU PROJET :

Les fresques sur les poteaux du préau n'ont pas pu être faites comme prévu

ORIGINES ET CAUSES :

Les poteaux étaient en trop mauvais état et les fissures importantes n'ont pas permis de faire les fresques car le résultat n'aurait pas été satisfaisant. L'artiste a quand même pu mettre en couleur ces poteaux.

PARTENAIRES ASSOCIES :

Ecole Brossolette

Monsieur LEM (l'artiste)

Association des parents d'élèves

Services de la Ville de Roubaix (Mairie des quartiers Sud, services techniques, service politique de la Ville)

Région Hauts de France

NOMBRE D'HABITANTS MOBILISES POUR METTRE EN ŒUVRE LE PROJET :

142 enfants et 45 parents en moyenne (3 à 8 parents investis sur les 8 classes participantes).

EVALUATION DU PROJET AU REGARD DES OBJECTIFS INITIAUX, RESULTATS OBTENUS (points positifs, difficultés, rencontrées, moyens mis en place pour y remédier...) :

Aspects positifs :

L'ensemble des participants à ce projet sont plus que satisfaits car les fresques sont vraiment très belles et ont clairement embelli la cour de l'école.

L'artiste a été très disponible et à l'écoute des enfants. Il a consacré du temps supplémentaire par rapport à ce qui été prévu initialement, pour la réalisation des fresques.

Les enfants étaient très motivés et impatients de participer aux ateliers de peinture. Et les parents se sont fortement impliqués. En effet, ils ont respecté chaque jour pendant 2 semaines les consignes vestimentaires demandées par les enseignants (vêtements et chaussures pouvant être salis, tabliers, etc), et ont été présents pour certains durant les ateliers.

Aspects négatifs :

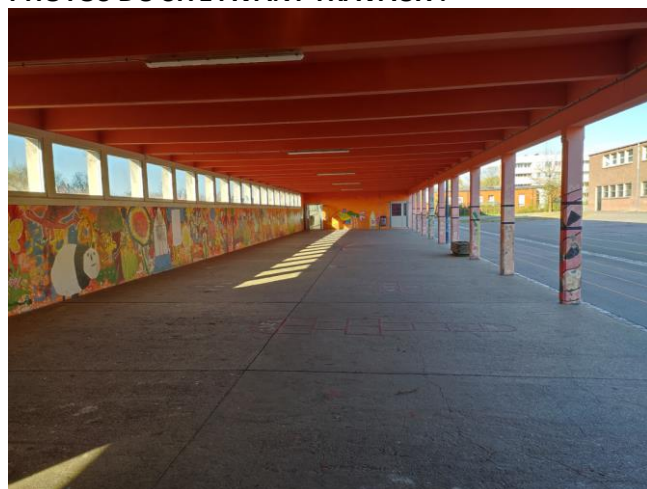
Les aléas du temps : plusieurs averses brutales ont détruit des heures de travail des élèves sur le mur de la cour.

Remarques/informations complémentaires :

CALENDRIER DU PROJET REALISE :

- Octobre 2023 : mise au propre des murs devant accueillir les fresques par les ateliers municipaux
- Mars 2024 : passage de l'artiste LEM dans les classes pour rencontrer les élèves et échanger sur le projet
- Du 8 avril au 19 avril : ateliers participatifs avec les enfants et les parents
- Vacances de printemps : finalisation de la fresque par l'artiste

PHOTOS DU SITE AVANT TRAVAUX :





PHOTOS DU SITE APRES TRAVAUX :









DATE D'ACHEVEMENT DU PROJET FTU :

Fin des vacances scolaires de Printemps (début mai 2024)

BUDGET REALISE DU PROJET

DEPENSES			RECETTES		
	Montant HT	Montant TTC		Montant HT	Montant TTC
Achat : Matières et Fournitures (Fresque)	6000€	6 330 €	Ville :	3 462.48€	3 462,48 €
Peinture blanche mur	189.26€	227.11€			
Services extérieurs : Location Entretien Maintenance Déplacements			Conseil Régional :	3 094,63 €	3 094,63 €
Charges de personnel			Autres recettes :		
Autres frais			Ressources propres :		
TOTAL	6 189.26€	6557.11€	TOTAL	6 557.11€	6 557.11€

Temps bénévoles		Bénévolat	
Autres (à préciser)		Dons	
Total des valorisations		Total des valorisations	

SIGNATURE DU REFERENT TECHNIQUE DU PROJET : Laurane CHABERT	Fait à Roubaix, le 27/06/2024
---	-------------------------------



Lem

www.art-lem.fr

Antoine Leman
artiste peintre

217 rue des Ogiers 59170 Croix
Tél : 06-26-16-73-10
mail : monsieurlem@gmail.com
N° Siret : 501 873 624 00024
N°TVA : FR76 501873624
N°SECU : 183045951212416

FACTURE

adressée à

Date : 07/05/2024

**Mairie des quartiers sud de Roubaix
188 bd de Fourmies
59100 Roubaix**

Facture n° : 510

Désignation	Quantité	Montant HT
Fresques murales école Brossolette	forfait	6000,00

TVA 5,5%

Total HT	6000,00 EUR
Total taxes	330,00 EUR
Total TTC	6330,00 EUR

Conditions de règlement :

Chèque à l'ordre de Antoine Leman ou par virement :
Banque : 16275 Guichet : 00950 Compte : 08000046506 Clé : 60
IBAN FR76 1627 5009 5008 0000 4650 660
BIC CEPAFRPP627
Contact : Antoine 06-26-16-73-10



BOUN DE L'INTALICIT

FACTURE

N° 2851474 du 24/11/2023
Page N° 1

Commandé à Facturé à

THEODORE VILLENEUVE D'ASCO
8 RUE DU CENTRE

VILLE DE ROUBAIX
87 RUE JACQUARD

59290 WASQUEHAL
Tél : 0320318989 Fax : 0320514687

59100 ROUBAIX

2023000346

Client : 97260 Représentant : 511 N° TVA INTRACOM :

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	PRIX BRUT	REMISES	PRIX NET	MONTANT HT	TVA
BL 4403294 du 23/11/2023 Cde 7375715 00 du 23/11/2023 Référence Client/I32020230499							
Réf engagement : I32020230499							
Code service : MAGASIN							
TLC05206	RAVALPRIM 15L	2 CYL	135,18	30 %	94,63	189,26	20,00

Paiement par VIREMENT, échéance au 15/01/2024

REMISE	ESCOMPTE	TVA	PORT	Eco-contribution	TAXES & FRAIS	TOTAL HT	TOTAL TVA	TOTAL TTC
		20,00 %				189,26	37,85	227,11 EUR

SIEGE SOCIAL - Centre de gestion administratif et financier :
THEODORE MAISON DE PEINTURE - S.A.S. au capital de 1848624 Euros
 5 RUE RENE CAUCHE - B.P 20110 - ZI A 59139 NOYELLES LES SECLIN - Tél. 03 20 52 58 60 Fax 03 20 52 81 49
 R.C. LILLE 085 680 049 - N° Identifiant T.V.A : FR53085680049 - APE 4673B
 IBAN : FR76 3002 7175 0300 0203 0520 187 BIC : CMCIFRPP - RIB : CIC LILLE CENTRE SUD ENT 30027 17503 00020305201 87

Conditions Générales de Vente - Attributions de juridiction - Tribunal de Commerce de Lille
 Réserve de propriété - Marchandises vendues en application de la loi n°9020 du 12.05.85. Le transfert de propriété de nos produits est suspendu au paiement par l'acheteur de l'intégralité de leur prix ainsi que toutes sommes accessoires à celui-ci. Réserve d'intérêt: Le non-paiement d'une facture à l'échéance entraîne l'obligation de paiement de toutes les sommes dues. Elle produit un intérêt calculé suivant un taux égal à 3 fois le taux d'intérêt légal et appliqué le premier d'une indemnité égale à 20% du montant non réglé aux échéances prévues selon articles 1152 et 1226 du code civil qui ne pourra en tout état de cause être inférieure au montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue par la loi n°2012-187 du 22 mars 2012.

Coupon à joindre à votre règlement	
N° Client	97260
N° Facture	2851474